

Accueil > Info > Info Lorient > Éolien en mer : le Département du Morbihan affirme sa position



Judi 09 mai 2024 19:15

Éolien en mer : le Département du Morbihan affirme sa position



Dans le cahier d'acteur du débat public « La mer en débat », le Département a réaffirmé sa position sur le projet éolien en mer Bretagne-Sud (en photo, le parc de Saint-Nazaire). © ARCHIVES JEAN MICHEL NIESTER / OUEST FRANCE

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

boncoinbzh56@gmail.com [Je m'inscris](#)

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)



Dans le cahier d'acteur du débat public « La mer en débat », le Département du Morbihan a réaffirmé sa position sur le projet éolien en mer Bretagne-Sud.

S'il rappelle sa volonté que le projet éolien en mer Bretagne-Sud aboutisse, le Département du **Morbihan** a posé par écrit ses conditions, en avril 2024, dans le cahier d'acteur du débat public, « La mer en débat ».

Le conseil départemental, présidé par David Lappartient, estime en premier lieu que « l'avenir du littoral morbihannais ne se décide pas depuis Paris, Rennes (Ille-et-Vilaine) ou Nantes (Loire-Atlantique). Le niveau d'ambition porté par l'État nécessite une approche territoriale cohérente ».

En somme, il ne veut pas de mesures « trop exclusives ou doctrinales » et pas d'atteinte « à l'environnement, aux paysages, à l'économie, à la navigation ».

« Le projet doit s'éloigner »

Ainsi, **comme il l'avait déjà dit en session, en septembre 2022**, « le projet doit s'éloigner, d'autant plus que les évolutions techniques attendues à horizon 2035 permettraient de projeter les futurs parcs à des distances bien supérieures ». Il maintient son opposition au 1^{er} parc, ainsi qu'à ceux prévus en continuité.



Exprimez-vous ! 8

Débat : Tenir son chien en laisse en forêt à partir du 15 avril. Pour ou contre ?

L'info en continu

Un livre sur les noms des rues...

🕒 09/05/24 - 20:45

Toute la Bretagne dans une...

🕒 09/05/24 - 20:34

Il aurait voulu percuter une...

🕒 09/05/24 - 19:58

Phobie scolaire : ces lycéens...

🕒 09/05/24 - 19:43

François Hollande sera à...

🕒 09/05/24 - 19:38

[+ Toute l'info en continu](#)

des distances majoritairement supérieures à vingt milles nautiques (N.D.L.R : 37 km) afin de minimiser la visibilité des côtes. » Et conclut : « Il aurait été bon que ces travaux soient repris dans les cartes des zones propices au développement de l'éolien mer présentées par l'État dans le débat public. »

Une position actée par Piebiém

À la lecture du cahier d'acteur, l'association Piebiém, vent debout contre l'éolien en mer, se félicite de « l'opposition clairement affirmée du conseil départemental contre le projet A05 (N.D.L.R. : le plus proche des côtes) ». Elle déplore par contre sa position favorable au développement de l'éolien en mer et préférerait que le Département revienne dans la ligne défendue par l'ancien proutident, François Goulard, qui en 2020, en parlait comme d'un « crime contre une nature d'une beauté insurpassable ». [Pour l'heure, le choix du consortium, chargé de construire et d'exploiter le futur parc éolien flottant, tarde à venir.](#)

Loïc TISSOT. Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

- Auray
- Bangor
- Groix
- Le Palais
- Locmaria
- Lorient
- Sauzon

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert
Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

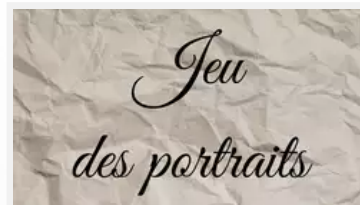
Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus



maville Publicité

- Infos les + lues | Infos les + commentées
- N°1 Pourquoi visiter le musée des fusiliers marins à...
 - N°2 Coup de foudre sur une meule bleue et faux mariage : la...
 - N°3 Cette enseignante bretonne propose d'apprendre...
 - N°4 INFO OUEST-FRANCE. Drogue chez les fusiliers commandos de...
 - N°5 Le corps d'un homme de 59 ans retrouvé dans un...

Quiz et jeux



Quiz : Saurez-vous reconnaître ces célèbres femmes ?



Quiz : Saurez-vous reconnaître



Quiz. 10 questions sur

historiques ?

[+ Tous les quiz](#)





Info

Sport

Restos

Ciné

Sorties

Jeux

Bons Plans

Météo

Pratique



Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Comparateur Assurances
Infocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

**ouest
france**

© Copyright maville.com | WEB66

